

pour AJ **1** | **2** mois

1		NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	ÉLEVEUR SANS SOL													
Nature de l'activité (1)		22 Adhérents										Code activité pour les praticiens médicaux				
N° SIRET												si exercice en société (2)	AV	Nombre d'associés	AS	
Résultat déterminé (2)		d'après les règles « recettes-dépenses »				AK	d'après les règles « créances-dettes »				AL					
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe	CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA				AT					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte)		AM		Année d'adhésion			Nombre de salariés	AP				Salaires nets perçus	AR			
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA														
2	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	56 126	100,06%		
	2	À déduire Débours payés pour le compte des clients (2)										AB				
	3	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)										AC	32	0,06%		
	4	Montant net des recettes										AD	56 093	100,00%		
	5	Produits financiers (4)										AE	13	0,02%		
	6	Gains divers (5)										AF	19 544	34,84%		
	7	TOTAL (ligne 4 à 6)										AG	75 650	134,87%		
3	8	Achats (6)										BA	77 497	138,16%		
	9	Frais de personnel Salaires nets et avantages en nature (7)										BB				
	10	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)										BC	20	0,04%		
	11	Taxe sur la valeur ajoutée										BD				
	12	Impôts et taxes (8) Contribution économique territoriale										JY	56	0,10%		
	13	Autres impôts										BS	103	0,18%		
	14	(9) Contribution sociale généralisée déductible										BV	7	0,01%		
	15	Loyer et charges locatives										BF	571	1,02%		
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)										BW	632			
	17	Entretien et réparations											341	0,61%		
	18	Personnel intérimaire											260	0,46%		
	19	Petit outillage (11)											4 981	8,88%		
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité											244	0,43%		
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)											9 564	17,05%		
22	Primes d'assurances											861	1,53%			
23	Frais de véhicules (12)											3 045	5,43%			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...															
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...											2 063	3,68%			
25	Charges sociales personnelles (13)										BT	114				
	dont obligatoires															
	dont cotisations facultatives Madelin										BZ					
	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										BU					
26	Frais de réception, de représentation et de congrès											1 114	1,99%			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone											416	0,74%			
28	Frais d'actes et de contentieux											-1				
29	Cotisations syndicales et professionnelles										BY	3 982	7,10%			
30	Autres frais divers de gestion											850	1,52%			
31	Frais financiers (14)										BN	315	0,56%			
32	Pertes diverses (15)										BP	32	0,06%			
33	TOTAL (lignes 8 à 32)										BR	107 206	191,12%			

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION **ÉLEVEUR SANS SOL**

N° SIRET

22 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)						CA	-31 556			
		35	Plus-values à court terme (16)						CB	17 745 31,63%			
		36	Divers à réintégrer (17)						CC	7 076 12,61%			
		37	Bénéfice Société civile de moyen (18)						CD				
		38	TOTAL (ligne 34 à 37)						CE				
		39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)						CF				
		40	Frais d'établissement (19)						CG				
		41	Dotation aux amortissements (20)						CH	28 829 51,40%			
			dont amortissement des éléments incorporels du fonds qui sont indissociables (art. 39, 1 – 2°, al. 3)						BE				
		42	Moins-value à court terme						CK	20 0,04%			
		43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	CL	3 020 5,38%			
				dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO					
				dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ					
				dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI								
		44	Déficit Société civile de moyens (18)						CM				
		45	TOTAL (lignes 39 à 44)						CN	31 869 56,81%			
		46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)						CP	-38 604			
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)						CR					
	5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :				CX	3 784				
	Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :				CY	13 471							
	dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :				CZ								
	6	Contribution économique territoriale (23)		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :				AU					
	7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12) (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélocycle, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : thermique, à hydrogène, hybride, électrique ; (4) indiquer : diesel, super sans plomb, GPL.											
		Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Motorisation (3)	Type de carburant (4)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)		
		Modèle(s)	Type (1)										
			T		X				13 542				
		Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->											
		Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035								A		B	